

Décision

Générale

colonial

Décision n° 897 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 897

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 juin 1962

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1962

Date du numéro

31 juillet 1962

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de M. Le Port Louis, décédé à Djibouti le 8 juin 1962, actuellement au dépositaire de cette ville, seront transférés au cimetière de la commune de Larmor Baden (Morbihan). Les dépenses occasionnées par ce transfert seront à la charge de la Compagnie Maritime Auxiliaire d'Outre-Mer, pour compte de la Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire.